

The Financial Post

Une publicité de Mutual Funds Management Corp. Ltd.

MUTUAL FUNDS MANAGEMENT
CORP. LTD.

LES HOMMES QUI GÈRENT DES MILLIONS



J'ai 90 ans. Au cours de mon existence, j'ai vu le déclin de régimes pourtant bien établis, la naissance de nouvelles nations; j'ai assisté à des bouleversements sociaux ainsi qu'à de vigoureux redressements. En définitive, une seule chose demeure: la certitude de nouveaux changements.

J'ai assisté aux changements causés par la prospérité et la dépression, l'inflation et la déflation. J'ai appris que, dans un monde en perpétuelle évolution, il n'est pas possible de parvenir à la sécurité en se fiant à une valeur fixe telle que le dollar. Ce dernier vaut toujours 100 cents — en 1870 tout autant qu'à présent — mais que vous permet-il d'acheter de nos jours?

J'ai conservé un billet d'un dollar qui date de cette époque — c'est un billet que mon père m'avait donné pour me récompenser d'un gros effort que j'avais fourni à l'école. Si la valeur sentimentale de ce dollar n'a fait que croître au cours des années, par contre sa valeur réelle, son pouvoir d'achat n'a fait que baisser au point qu'il ne vaut plus qu'environ 30 cents.

Ce fait, dans sa froide simplicité, illustre le tragique désenchantement, la détresse et le dénuement solitaire de toutes les personnes qui croyaient avoir acquis une retraite paisible au moyen d'une valeur qui leur semblait constante et stable: le dollar.

Et dire que si ce dollar avait été placé en 1871 dans de bonnes actions, bien gérées et bien diversifiées, dont les dividendes auraient tous été réinvestis, il vaudrait aujourd'hui huit cent vingt et un dollars de 1870!

C'est donc ma conviction que de bons placements bien gérés et soigneusement diversifiés constituent la meilleure façon de faire face aux changements de notre époque et de participer aux progrès du pays. C'est ce que fait Mutual Funds Management Corporation pour moi, pour mes enfants, et pour les enfants de mes enfants.

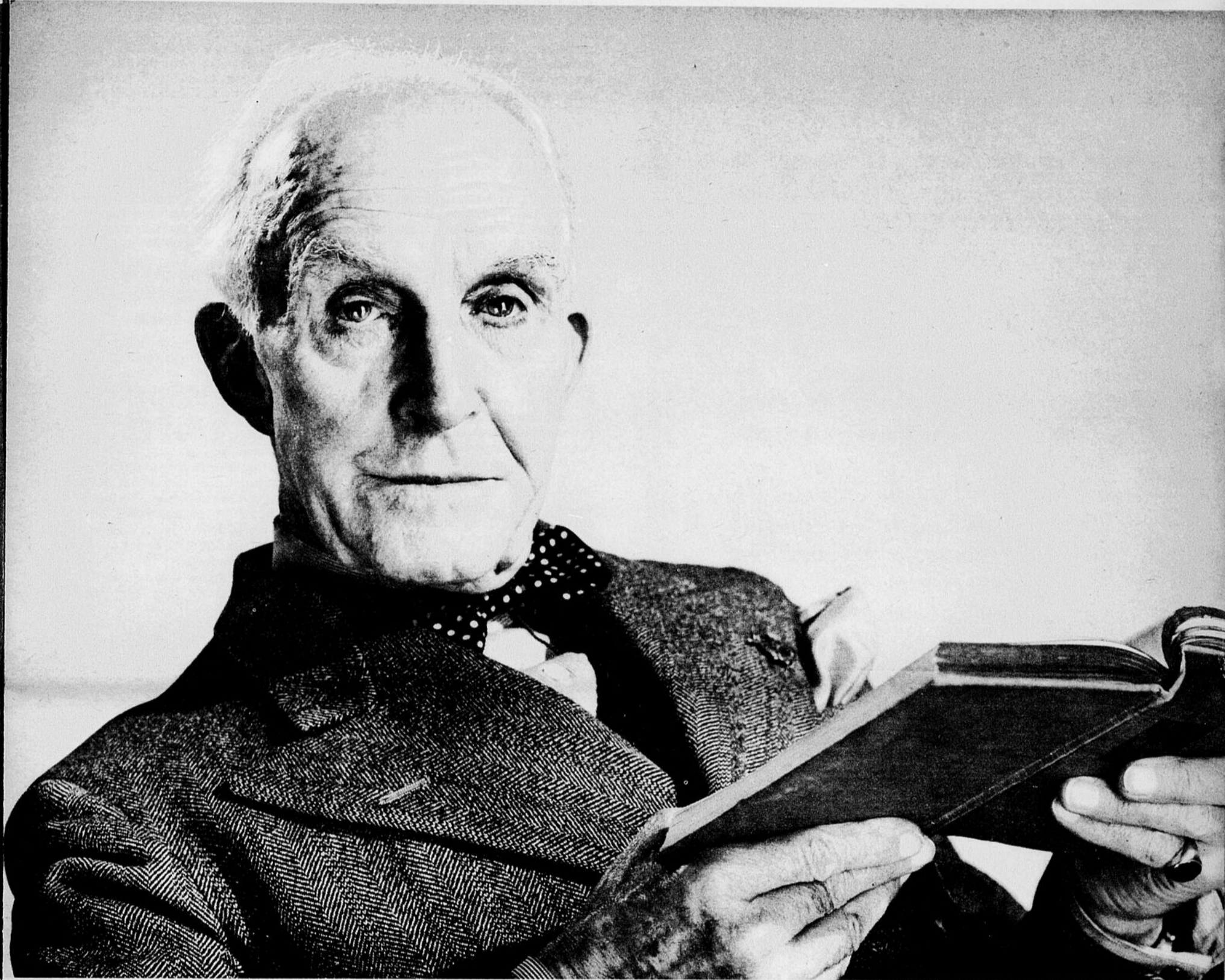
BUREAU DES GOUVERNEURS

*L'Honorable Frank M. Ross,
C.M.G., M.C., K.ST.J., LL.D.
Président du Bureau des Gouverneurs*
A. Hamilton Bolton, B.A., M.B.A.
E. Ernest Buckerfield
Maurice Chartré, C.A.
Wilfrid Gagnon, C.B.E.
Le Général Sir Charles F. Loewen,
G.C.B., K.B.E., D.S.O.
Harold R. Lawson, F.S.A.
John S. Proctor
Alexander K. G. Reid
Frank H. Sobey
Maurice Tremblay

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mutual Funds Management Corp. Ltd.
E. Ernest Buckerfield
Président du Conseil d'Administration
Alexander K. G. Reid, président
A. Hamilton Bolton, vice-président
Raymond W. Gregory, vice-président
Alan D. Johnstone, secrétaire-trésorier
Harold R. Lawson, administrateur
John A. Rhind, administrateur
Maurice Tremblay, administrateur





LES HOMMES QUI GÈRENT DES MILLIONS. Ces hommes travaillent pour une foule de personnes d'un bout à l'autre du Canada. Ils gèrent plusieurs Fonds Mutuels et placent prudemment et avec discernement l'argent qui leur est confié. Que vous déteniez une seule ou 10,000 actions de leurs Fonds Mutuels, vous bénéficiez au même titre de la somme totale de leur travail.

Ces placements sont rendus possibles par l'application d'une idée aussi simple qu'efficace, l'idée de la "coopérative de placement". Un grand nombre de petites sommes for-

ment une grosse somme, de sorte qu'un grand nombre de petits épargnants groupés ensemble peuvent bénéficier des services d'une équipe de spécialistes du placement.

En dehors des Fonds Mutuels, le petit épargnant ne pourrait bénéficier d'une gestion professionnelle des placements et participer à une telle variété de grandes entreprises. Il existe de nombreuses raisons, même pour l'homme fortuné, de confier la gestion de ses placements à ces professionnels.

Ces hommes sont les Gouverneurs et Administrateurs de Mutual Funds Management Corporation Limited.

Les Fonds qu'ils administrent sont le Fonds Mutuel d'Accumulation (MAF), le Fonds Mutuel de Revenu (MIF), le Fonds Mutuel d'Obligations (MBF) et le Fonds Mutuel d'Obligations et de Revenu (MBIF). Chacun de ces Fonds a été créé dans un but qui lui est propre et il est régi par une Convention de Fiducie.

La Société de gérance ne vend pas les actions des Fonds directement au public et elle n'a aucun intérêt dans tout organisme qui en fait la vente. Les actions de MAF, MIF, MBF et MBIF sont offertes en vente par tout

le Canada uniquement par l'intermédiaire de courtiers en valeurs dûment autorisés. Les actifs des Fonds sont conservés en fiducie par la Compagnie de Fiducie Canada Permanent Toronto General.

La Société de gérance appartient à A.K.G. Reid Corp. Ltd., aux intérêts Bolton Tremblay et à The National Life Assurance Co. of Canada. Cette association de trois sociétés permet à Mutual Funds Management Corporation d'offrir une variété de services de placement absolument sans égal dans ce domaine au Canada.

En réalité, il y a seulement deux OBJECTIFS et deux MOYENS lorsque vous cherchez à placer votre argent. Les objectifs sont soit l'ACCROISSEMENT d'un capital, soit l'obtention d'un REVENU. Les moyens sont les ACTIONS ORDINAIRES et les OBLIGATIONS.

Il est essentiel d'établir tout d'abord vos objectifs personnels avant même de vous pencher sur le choix et les conditions d'un placement. Cherchez-vous l'accroissement à long terme du capital? Un revenu immédiat? Un placement défensif à court terme? Un plan de retraite dégrèvé d'impôts? Ce sont vos réponses à ces questions qui vous permettront de choisir un programme de placement adéquat.

VOUS AVEZ LE CHOIX

Grâce à ses Fonds d'actions ordinaires ou d'obligations, dont la valeur atteint \$60 millions, Mutual Funds Management Corporation vous offre les DEUX moyens de placement nécessaires à l'accomplissement des DEUX objectifs. Tout y est: actions de haute qualité ou obligations choisies pour l'accumulation du capital par le jeu des revenus composés; plans d'épargne retraite dont les contributions sont exemptes d'impôt; revenu régulier provenant d'actions ordinaires ou d'obligations judicieusement choisies; rente viagère garantie.

Toute la gamme des services de placement que nous vous offrons est décrite dans les pages qui suivent.

Vous avez le choix.

ACTIONS Rien ne vaut les actions ordinaires de compagnies bien établies lorsque l'on recherche une plus-value à long terme du capital et du revenu. Ceci est dû au fait que les actions ordinaires sont des titres de propriété. Elles permettent donc une participation directe aux bénéfices d'une entreprise. Bien que sur une courte période les affaires passent par des hauts et des bas pouvant affecter les cours des actions ordinaires, et ceci parfois d'une façon marquée, les sociétés bien dirigées ont cependant tendance à croître et à prospérer au cours des années. Il en résulte en définitive des bénéfices accrus, des dividendes plus importants et des cours boursiers plus élevés pour les actions des compagnies florissantes.

MAF et MIF ont un portefeuille unique constitué de placements bien diversifiés. La gestion de ce portefeuille est assez souple, de manière à pouvoir faire face aux conditions changeantes du marché. Bien qu'en général le portefeuille soit principalement composé d'actions ordinaires, ceux qui sont chargés de l'administrer peuvent au besoin placer une partie de l'actif dans des valeurs défensives, telles qu'obligations gouvernementales ou de sociétés privées, chaque fois que la prudence et l'intérêt des actionnaires semblent devoir dicter une telle décision.

POUR LA PLUS-VALUE COMPOSÉE Le Fonds Mutuel d'Accumulation

MAF ne verse pas de dividendes. Il réinvestit continuellement tous ses revenus pour que chaque action MAF augmente de valeur plus rapidement. Chaque action MAF constitue dans ces conditions une unité compacte et commode jouissant d'une plus-value cumulative composée tout en tirant profit de la réussite des entreprises.

Depuis la création de MAF en janvier 1950, la valeur nette des actions a augmenté à un taux moyen composé de 12% par an. Cette période a été généralement favorable aux placements en actions ordinaires.

Les actions MAF conviennent particulièrement bien à l'accumulation à long terme du capital lorsque le but recherché est l'un des suivants: Obtention de l'indépendance financière.

Plans de retraite individuels et collectifs.

Dispositions destinées à assurer l'instruction d'un enfant.

Fonds de dotation des héritiers.

Fonds destiné à la construction de votre maison.

Il est possible d'acquérir des actions MAF au comptant en quantités plus ou moins grandes, ou encore grâce à un plan d'épargne systématique dont les versements peuvent être aussi minimes que \$15. par mois. D'autre part, le détenteur peut toucher la valeur nette intégrale de ses actions en les présentant pour rachat au Fiduciaire à tout jour d'affaires; ou il peut les convertir à son choix en actions MIF, MBF ou MBIF sur la base de la valeur nette respective des actions de ces Fonds.



"J'imagine que je suis l'un des premiers actionnaires de MAF. J'en ai acheté pour \$10,000 en 1950. Mes actions valent maintenant \$37,600. Il n'y a vraiment qu'une seule chose que je regrette au sujet de ce placement (et si vous avez déjà spéculé, vous me comprendrez fort bien), c'est de n'avoir pas placé plus d'argent dans MAF il y a douze ans."

POUR UN REVENU RÉGULIER Le Fonds Mutuel de Revenu

MIF a été conçu pour les épargnants qui, désirant que leur capital et leur revenu reflètent la tendance à la hausse propre aux actions ordinaires sur une longue période, sont également prêts à accepter les variations intermédiaires inhérentes à ce genre de placement.

MIF distribue des dividendes trimestriels au taux annuel de 5% de la moyenne de la valeur nette quotidienne par action. Dans ces conditions, du fait que le dividende est basé sur la valeur de l'action MIF, les distributions varieront selon la conjoncture. L'expérience du passé démontre que les actions ordinaires ont tendance à suivre la courbe du coût de la vie. On peut donc qualifier de réaliste cette politique des dividendes de MIF, qui tend à équilibrer le revenu avec le coût de la vie.

On peut acheter des actions MIF en montants aussi minimes que \$500. Comme pour les actions MAF, elles peuvent être présentées tout jour d'affaires pour rachat par le Fiduciaire à leur valeur nette intégrale ou elles peuvent être converties en actions MAF, MBF, ou MBIF, sur la même base.



"J'avais hérité d'une somme d'argent qui devait pourvoir à ma retraite. Par ailleurs, j'avais besoin d'un revenu additionnel. Mais j'étais encore "trop jeune" pour pouvoir toucher une rente viagère substantielle. Mon courtier en valeurs m'a expliqué comment le système réaliste de MIF, qui distribue des dividendes au taux annuel de 5% de la moyenne de la valeur nette de l'action convenait admirablement bien à ma situation. Je retire donc un revenu de MIF jusqu'au moment où, dans quelques années, il me sera plus avantageux de convertir mon capital en une rente viagère."

M·A·F M·I·F

OBLIGATIONS

Pour le placement à court terme, rien ne vaut des obligations bien garanties. Ceci est dû au fait que les obligations ne sont pas généralement exposées à d'aussi grandes fluctuations de cours que les actions. De plus, les intérêts des obligations sont payables à un taux fixe. Comme les obligations sont des titres de créance d'un montant fixe en dollars, elles n'offrent pas les possibilités de plus-value à long terme des actions. Leurs caractéristiques défensives en font néanmoins un refuge idéal pour le capital durant les périodes de récession générale. Les obligations peuvent entrer dans le programme de placement de la plupart des épargnants dans des proportions qui varient avec la situation personnelle de chacun et les conditions économiques du moment.

MBF et MBIF ont un portefeuille unique constitué d'obligations choisies avec soin. La gestion de ce portefeuille permet, par sa souplesse, de faire face aux conditions toujours changeantes des marchés. Il est possible d'obtenir un taux modéré de plus-value de capital en se portant tantôt sur les échéances à long terme, tantôt sur celles à court terme, selon la tendance des taux d'intérêt; on atteindra également ce but au moyen des obligations comportant des caractéristiques spéciales telles que la faculté de les convertir en actions ordinaires.

POUR LA PLUS-VALUE COMPOSÉE Le Fonds Mutuel d'Obligations

MBF est un fonds mutuel à intérêt composé dont les revenus sont continuellement réinvestis dans le but d'augmenter la valeur de chaque action MBF.

Depuis la création de MBF en octobre 1957, la valeur nette des actions a augmenté à un taux composé moyen de 8% par année, en dépit du fait que cette période n'a pas été favorable en général aux placements en obligations.

Les actions MBF conviennent tout particulièrement bien lorsque l'on cherche à obtenir l'accumulation du capital, c'est-à-dire lorsque l'on cherche à combiner un accroissement maximum du capital avec un minimum de fluctuations dans les cours. En voici quelques exemples:

Constitution d'un capital pour un objectif à court terme.
Maintien d'un "équilibre" avec MAF, dans le cadre d'un plan de retraite.
Constitution d'une réserve de capitaux (pour sociétés ou particuliers).
Stabilisation d'un programme de placement.
Création d'un fonds pour l'amortissement d'une hypothèque.

Vous pouvez acheter n'importe quel montant d'actions MBF. Le Fiduciaire les rachète n'importe quel jour d'affaires à leur valeur nette intégrale et elles peuvent être converties à leur valeur nette en actions MBIF; ou en actions MAF et MIF au prix d'offre respectif de ces dernières.



"J'aurai besoin d'argent dans quelques années pour compléter mes études universitaires. C'est pourquoi j'achète des actions MBF. Mon courtier en valeurs m'a expliqué que, pour épargner pendant une courte période, il était plus prudent d'acheter des actions MBF. En fait, je pense que la plus-value enregistrée par les actions MBF depuis leur début est extrêmement bonne pour des obligations, en tous les cas bien meilleure que celle des autres obligations que j'ai détenues par le passé."

M·B·F M·B·I·F

POUR UN REVENU RÉGULIER Le Fonds Mutuel d'Obligations et de Revenu

MBIF a été conçu pour ceux qui recherchent un revenu assuré et une valeur stable. MBIF offre cependant la possibilité d'une plus-value modérée du capital comme du revenu grâce à la souplesse qui caractérise l'administration des placements de ce portefeuille.

MBIF effectue des distributions trimestrielles basées sur le taux du rendement à l'échéance des Obligations d'Épargne du Canada et calculées sur la valeur nette de l'action à la fin de chaque trimestre. De cette façon, du fait que les distributions sont en rapport direct avec la valeur des actions MBIF ainsi qu'avec le rendement courant des Obligations d'Épargne du Canada, elles refléteront la performance de MBIF ainsi que le taux d'intérêt courant chaque année.

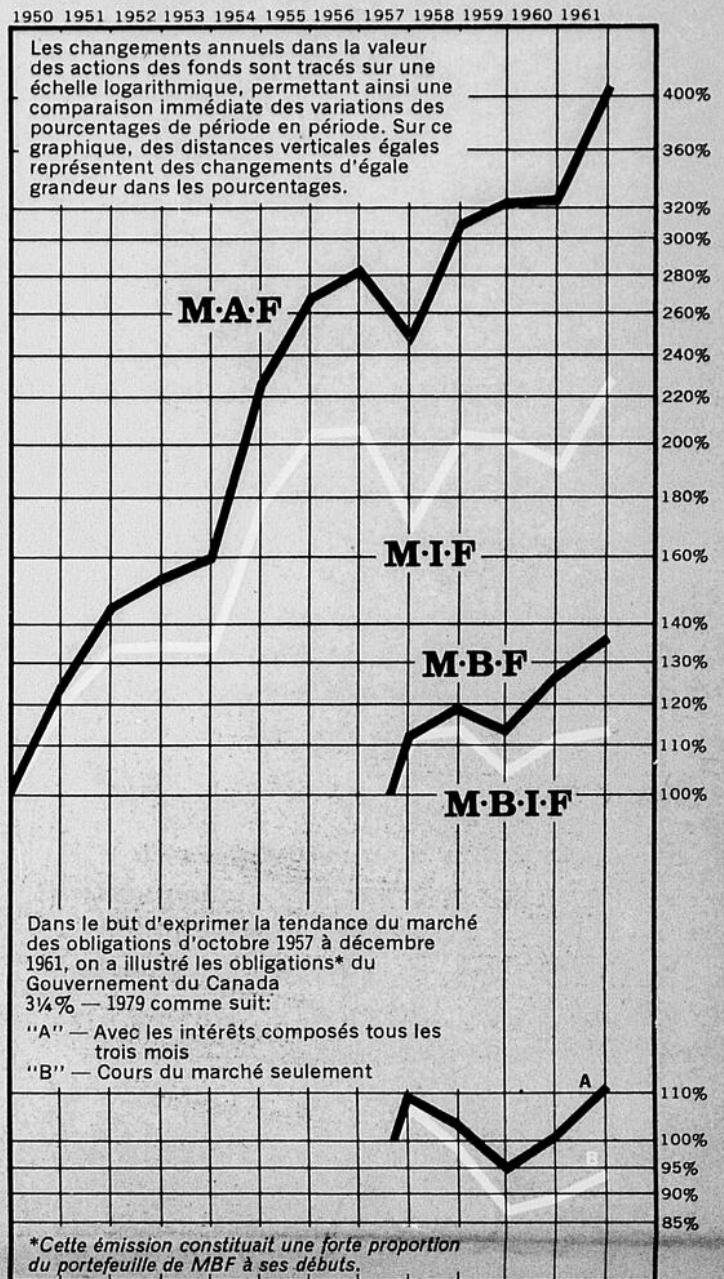
On peut se procurer des actions MBIF en montants aussi minimes que \$500. Le Fiduciaire les rachète sur présentation et elles jouissent du même privilège de conversion que les actions MBF.



En ma qualité d'administrateur chargé des questions financières, il m'appartient de prendre des décisions en ce qui concerne le placement des fonds dont ma compagnie dispose. Avec les fonds dont nous pouvons cependant avoir besoin à brève échéance, j'achète tout simplement des billets à 30, 60 ou 90 jours, lesquels rapportent 3 1/4% en ce moment. Par contre, lorsqu'il s'agit de placer nos réserves pour dix-huit mois ou plus, un peu d'imagination peut donner de bien meilleurs résultats. C'est alors que j'utilise MBIF avec efficacité. Le revenu courant de MBIF est à peu près égal à celui d'excellentes obligations à échéance moyenne. De plus, MBIF offre une possibilité d'une plus-value du capital.

Je considère Bolton, Tremblay & Compagnie comme l'une des sociétés les plus compétentes dans le domaine de l'administration des placements. Ils sont parmi les plus habiles lorsqu'il s'agit d'évaluer les possibilités de plus-value du capital dès que le marché fait preuve de variations suffisantes pour justifier des modifications dans le portefeuille."

COMPORTEMENT DES FONDS



Le graphique ci-dessus et les tableaux ci-dessous sont publiés à titre d'indication dans le but d'aider les épargnants à apprécier les mérites relatifs des Fonds. Ces exemples reproduisent seulement les variations survenues dans la valeur nette de l'actif et les calculs ne tiennent pas compte du coût d'acquisition des actions (basé sur le prix d'offre) qui, suivant l'importance du montant de l'opération, peut varier de 8 1/2% à 1% dans le cas de M.A.F. et de M.I.F. et de 4 1/2% à 1% dans celui de M.B.F. et de M.B.I.F. La plus-value dans le cas de M.A.F. est supérieure à celle de M.I.F. parce que M.A.F. réinvestit continuellement tous ses revenus. Les actionnaires de M.I.F. reçoivent des paiements trimestriels équivalant à 5% par année de la moyenne de la valeur par action de l'actif net du Fonds. M.B.F., tout comme M.A.F., réinvestit continuellement ses revenus pour augmenter la valeur de chaque action. Le dividende de M.B.I.F. est calculé sur la valeur nette de l'actif à la fin de chaque trimestre à un taux annuel identique aux taux de rendement à l'échéance de l'émission la plus récente d'Obligations d'Épargne du Canada. Pour l'année 1962 le taux est de 4,60% l'an. Ce taux aurait été respectivement de 4,46% en 1958, de 4,19% en 1959, de 4,98% en 1960 et de 4,71% en 1961 si M.B.I.F., qui n'a été constitué que le 29 décembre 1961, avait fonctionné durant ces années.

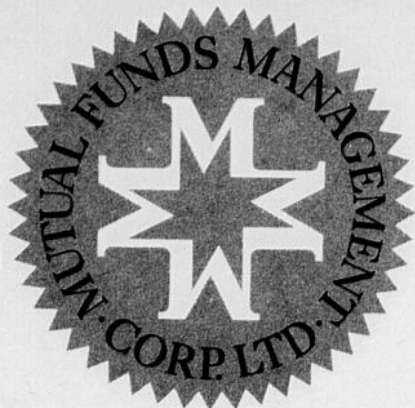
FONDS MUTUEL DE REVENU

Année	Dividende de l'année	Dividendes accumulés	Valeur des actions en fin d'année	Résultats cumulatifs	
				M·I·F SIMPLES	M·A·F COMPOSÉS
Janv./50	—	—	\$10,000	\$10,000	\$10,000
1950*	\$ 268	\$ 268 +	12,056 =	12,324	12,350
1951*	631	899 +	13,369 =	14,268	14,400
1952	657	1,556 +	13,489 =	15,045	15,150
1953	832	2,388 +	13,369 =	15,757	15,887
1954	724	3,112 +	17,866 =	20,978	22,355
1955	932	4,044 +	20,333 =	24,377	26,696
1956	1,046	5,091 +	20,293 =	25,384	28,041
1957	1,023	6,114 +	16,951 =	23,065	24,655
1958	904	7,018 +	20,213 =	27,231	30,950
1959	1,041	8,059 +	20,014 =	28,073	32,251
1960	937	8,996 +	19,179 =	28,175	32,555
1961	1,032	10,028 +	22,800 =	32,828	40,629

FONDS MUTUEL D'OBLIGATIONS ET DE REVENU

Année	Dividende de l'année	Dividendes accumulés	Valeur des actions en fin d'année	Résultats cumulatifs	
				M·B·I·F SIMPLES	M·B·F COMPOSÉS
Oct./57	—	—	\$10,000	\$10,000	\$10,000
1957	—	—	11,200	11,200	11,200
1958*	\$ 501	\$ 501 +	11,300 =	11,821	11,820
1959*	463	965 +	10,440 =	11,405	11,380
1960*	537	1,502 +	11,120 =	12,622	12,760
1961*	529	2,031 +	11,300 =	13,331	13,600

*M.A.F. et M.I.F. participent ensemble à un portefeuille composé surtout d'actions alors que, de leur côté, M.B.F. et M.B.I.F. participent ensemble à un autre portefeuille composé seulement d'obligations. M.I.F. et M.B.I.F. ont été constitués chacun à une date postérieure à celle de la constitution de M.A.F. et de M.B.F. mais, à cause de la relation directe qui existe entre M.A.F. et M.I.F. et entre M.B.F. et M.B.I.F., il est possible de calculer avec exactitude ce qu'aurait été les résultats de M.I.F. pour les années 1950 et 1951 et ceux de M.B.I.F. pour les années 1957 à 1961 si ces Fonds avaient été constitués à la même date respectivement que M.A.F. et M.B.F.



Les caractéristiques uniques et les services vraiment complets des quatre Fonds n'auraient que peu de valeur sans le comité de placement hautement compétent de la Mutual Funds Management Corporation Limited

Il est très important que vous sachiez quelles sont les personnes qui analysent les éléments de l'activité économique, mesurent la portée des décisions gouvernementales, évaluent les avantages et les inconvénients que présentent les valeurs les plus différentes et décident des placements, en un mot l'équipe d'experts constamment au travail chez Bolton, Tremblay & Compagnie.

Bolton, Tremblay & Compagnie est une société canadienne de conseillers-financiers dont la réputation est internationale. Ils gèrent de nombreux portefeuilles, à savoir ceux de particuliers, d'institutions religieuses, de corporations, de banques, de compagnies d'assurances, de caisses de retraite et de fonds mutuels. Les avoirs que la société administre se montent à près d'un demi-milliard de dollars.

Bolton, Tremblay & Compagnie publie "The Bolton-Tremblay Bank Credit Analyst", un bulletin mensuel de prévisions sur la bourse et les affaires basé sur une étude continue de la monnaie et du crédit. On trouve sur la liste de ses abonnés les noms de nombreuses organisations financières et industrielles parmi les plus puissantes au monde.

Bolton, Tremblay & Compagnie sont renommés pour l'interprétation excellente qu'ils savent donner des tendances monétaires et pour le succès marquant qu'ils ont obtenu dans leurs prévisions sur la tendance tant du marché des actions que de celui des obligations.

Les portefeuilles décrits sur cette page révèlent de quelle manière les actifs des Fonds étaient placés à la fin de l'année 1961. Les changements apportés dans les portefeuilles sont publiés tous les trois mois sous la forme de rapports intérimaires que l'on peut se procurer sur demande.

Messieurs Tremblay et Bolton

PORTEFEUILLES - T

M.A.F M.I.F

CONSTRUCTION ET INDUSTRIES CONNEXES

Asbestos Corporation Limited

BANQUE ET FINANCE

Bank of Montreal
The Bank of Nova Scotia
Canadian Imperial Bank of Commerce
Industrial Acceptance Corporation Limited
The Royal Bank of Canada
Toronto-Dominion Bank

ALIMENTATION ET MAGASINS

Dominion Stores Limited
Loblaw Companies Limited, Classe "A"
Loblaw Companies Limited, Classe "B"
Loblaw Groceries Limited, Classe "A" warrants
Steinberg's Limited, Classe "A"
Woodward Stores (1947) Ltd., Classe "A"
Woodward Stores (1947) Ltd., warrants

M.A.F M.I.F

PRODUITS FORESTIERS

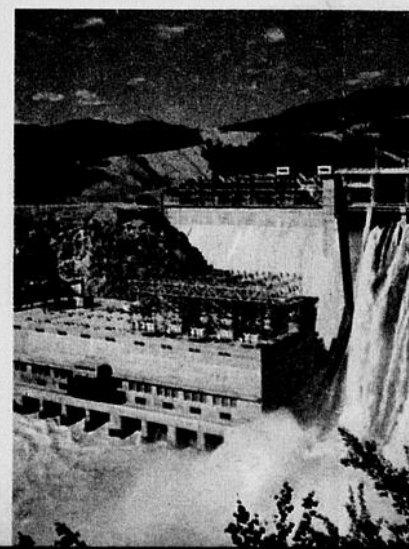
British Columbia Forest Products Limited
Dominion Tar & Chemical Company, Ltd.
Great Lakes Paper Company, Limited
MacMillan, Blædel & Powell River Limited

INDUSTRIE LOURDE

A. V. Roe Canada Limited
Canada Iron Foundries Limited
Massey-Ferguson Limited

MÉTAUX ET MINES

Aluminium Limited
Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada Ltd.
The International Nickel Co. of Canada, Ltd.
Kerr-Addison Gold Mines Ltd.
Labrador Mining & Exploration Co. Limited
Noranda Mines Limited
Opemiska Copper Mines (Quebec) Limited



S-TITRES ACTIFS COMBINÉS PLUS DE \$40 MILLIONS
M·A·F M·I·F M·B·F M·B·I·F

M·A·F M·I·F

PÉTROLE ET GAZ NATUREL

The British American Oil Company Limited
 Canadian Oil Companies Limited
 Central Del Rio Oils Limited
 Home Oil Company Limited, Classe "B"
 Imperial Oil Limited
 Pacific Petroleum Ltd.
 Texaco Canada Limited

IMPRIMERIE ET MAISONS D'ÉDITIONS

Moore Corporation, Limited
 The Southam Company Limited

SERVICES PUBLICS

The Bell Telephone Co. of Canada
 British Columbia Power Corporation Limited
 Calgary Power Limited
 The Consumers' Gas Company
 International Utilities Corporation
 Quebec Telephone
 Quebec Telephone, warrants
 Union Gas Co. of Canada, Ltd.

M·A·F M·I·F

ACIÉRIES

Algoma Steel Corporation, Limited
 Dominion Foundries and Steel Limited
 The Steel Company of Canada, Limited

TEXTILES

Canadian Celanese Limited

TRANSPORT

The Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd.
 Canadian Pacific Railway Company
 Illinois Central Railroad Company
 Interprovincial Pipe Line Company
 Trans-Canada Pipe Lines Limited
 Trans Mountain Oil Pipe Line Company
 Westcoast Transmission Company Limited
 Westcoast Transmission Co. Ltd. V.T.
 Western Pacific Products & Crude Oil
 Pipe Lines Limited

OBLIGATIONS

Gouvernement du Canada, 3½% 1962
 Gouvernement du Canada, 3% 1962
 British Columbia Electric Co. Ltd., 5% 1965
 Trans-Canada Pipe Lines Limited, 5½% 1987
 Fonds Mutuel d'Obligations (Unités)

M·B·F M·B·I·F

Abitibi Power & Paper Co. Ltd. 4½% 1966
 Canadian Delhi Oil Ltd., 5½% 1973
 Canadian Dyno Mines Ltd., 6% 1963
 Gas Trunk Line of British Columbia, 6% 1981

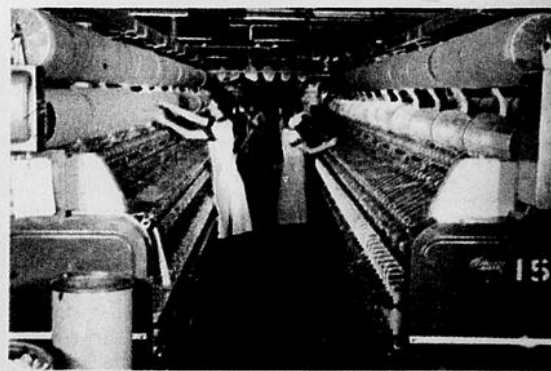
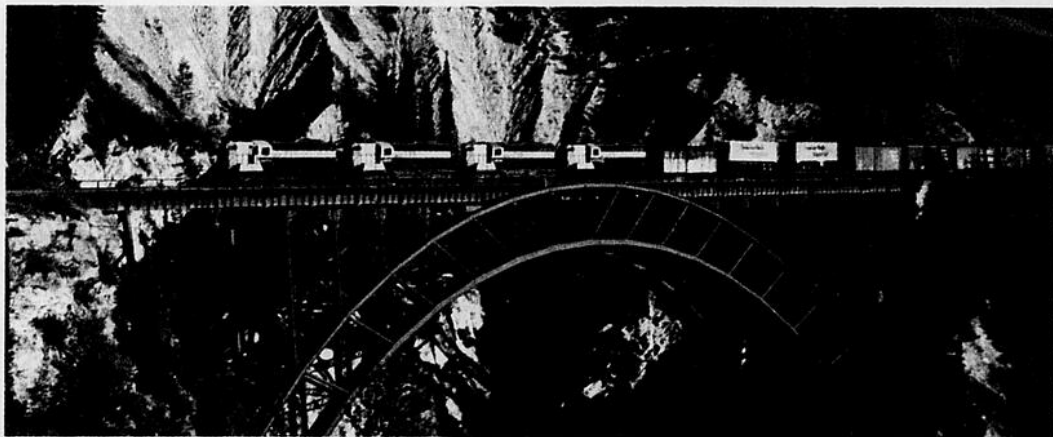
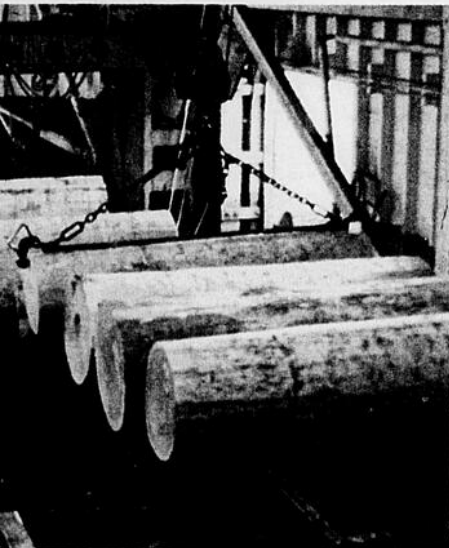
Gouvernement du Canada, 2¾% 1963
 Gouvernement du Canada, 3¼% 1964
 Gouvernement du Canada, Bonds du Trésor

Home Oil Company Limited 5¾% 1971
 Maple Leaf Mills Limited, 5¾% 1981
 The Shawinigan Water and Power Company,
 5½% 1972

Simpsons-Sears Acceptance Company Ltd.,
 6¾% 1980

Stanleigh Uranium Mines Corporation Ltd.
 6½% 1964

Western Pacific Products & Crude Oil
 Pipelines, Limited, 6½% 1981



COMMENT PRENDRE SA RETRAITE AVEC \$100 PAR MOIS



Ce titre paraît être une plaisanterie mais à l'époque où je songeais déjà à prendre des dispositions pour préparer ma retraite cette somme de \$100 par mois me semblait bien suffisante. De nos jours, c'est \$300 par mois qu'il faut si j'en crois la publicité que l'on fait à ce sujet. Combien faudra-t-il dans vingt ans pour vivre "à l'aise"? Je n'en ai aucune idée. Et vous?

Bien entendu, personne ne connaît l'avenir. Mais vous pouvez cependant vous protéger contre la dépréciation à long terme du dollar dont la valeur n'a fait que baisser au rythme approximatif de 2% par an au cours du siècle dernier.

Le Plan de Retraite Personnel, outre qu'il vous permet de faire face à l'augmentation du coût de la vie, vous fait également bénéficier d'une diminution d'impôt considérable.

LE PLAN DE RETRAITE PERSONNEL

Que vous soyez employé, homme d'affaires ou professionnel, vous pouvez réduire votre revenu imposable courant par un placement en actions MAF ou MBF (ou dans les deux à la fois) dans le cadre d'un Plan de Retraite Personnel (PRP). Vous pouvez contribuer jusqu'à 10% de votre revenu gagné mais sans dépasser un maximum de \$2,500 par année fiscale. De cette façon, non seulement l'argent que vous auriez payé autrement en impôts vous restera, mais également tous les intérêts et dividendes qui résultent de l'accumulation de vos épargnes dans le Plan. Par exemple, si votre taux maximum d'imposition est de 25%, votre capital augmentera d'un tiers plus rapidement que si, après avoir payé l'impôt, vous aviez investi le reste de la somme prévue comme contribution dans un placement du même genre mais en dehors du Plan de Retraite Personnel. Dans

le cas où votre taux maximum d'imposition est de 50%, votre capital augmentera 100% plus vite dans le cadre d'un Plan de Retraite Personnel qu'autrement.

Le capital accumulé dans un PRP doit servir à l'achat d'une rente viagère avant que vous n'atteigniez votre 71ème anniversaire. Vous avez alors le choix entre une rente du Gouvernement canadien, une rente émise par une compagnie d'assurance ou une Mutual Variable Annuity (MVA). Selon cette dernière formule, votre rente est rattachée à des valeurs réelles (actions ordinaires).

La caractéristique principale du PRP, et son avantage vraiment unique par rapport aux systèmes classiques visant à la constitution de rentes viagères, consiste en ceci: vous ne vous engagez pas à l'avance à acheter une rente d'un montant ou d'un type précis. Vous pouvez contribuer le montant que vous voulez, au moment où vous le désirez, dans les limites du maximum auquel votre revenu gagné vous donne droit, avec l'assurance que les fonds placés en vue de votre retraite vous ont épargné de l'impôt et qu'ils participeront au développement de l'économie du pays.

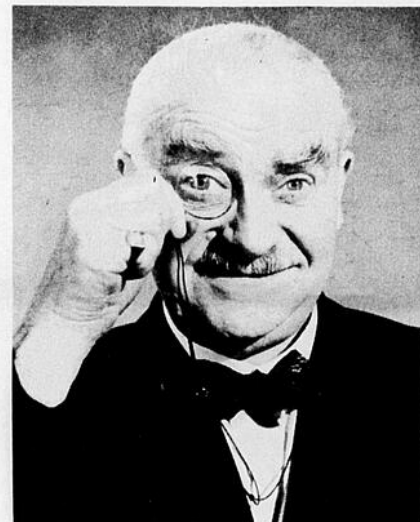
Le tableau suivant donne une idée de l'accumulation de capital pouvant être réalisée sur diverses périodes, selon l'importance des contributions. Ceci n'est pas une projection de l'avenir, mais un guide basé sur le comportement moyen d'actions ordinaires sur une période de 91 ans.

Revenu annuel gagné	Contribution maximum permise	Économie annuelle sur l'impôt* En espèces ou %	ACCUMULATION POSSIBLE DE CAPITAL			
			Après 10 ans	Après 15 ans	Après 20 ans	Après 25 ans
\$ 5,000	\$ 500	\$ 100 ou 20%	\$ 7,418	\$14,116	\$ 24,188	\$ 39,334
7,500	750	\$ 165 ou 22%	11,126	21,174	36,283	59,001
10,000	1,000	\$ 260 ou 26%	14,835	28,232	48,377	78,668
12,000	1,200	\$ 360 ou 30%	17,802	33,879	58,052	94,401
15,000	1,500	\$ 600 ou 40%	22,253	42,348	72,565	118,001
20,000	2,000	\$ 900 ou 45%	29,670	56,464	96,754	157,335
25,000	2,500	\$1,125 ou 45%	37,088	70,581	120,942	196,667
30,000	2,500	\$1,250 ou 50%	37,088	70,581	120,942	196,667

*Chiffres obtenus en appliquant le taux d'impôt de l'année 1961 sur le revenu d'un contribuable marié sans enfants à charge. Les chiffres inscrits sous le titre ACCUMULATION POSSIBLE DE CAPITAL ne sont pas des projections de l'avenir, ils ne visent qu'à servir d'indication. Le facteur de plus-value composée de 8 1/2 % par an, utilisé dans ce tableau, représente le taux historique de la plus-value moyenne composée enregistrée par les actions ordinaires sur la période de 91 ans s'étendant de 1871 à 1961.

LA RENTE VARIABLE

Un rente variable connue sous le nom de "Mutual Variable Annuity Plan" (MVA) complète l'ensemble des facilités de placement offert par Mutual Funds Management Corp. Ltd. Les avoirs du Plan MVA sont placés dans les actions du Fonds Mutuel d'Accumulation (MAF). Le Plan MVA fonctionne selon le même principe que les rentes émises par le Gouvernement ou par les compagnies d'assurance, c'est-à-dire que les bénéfices sont en fonction des taux de mortalité et du montant de capital investi. Le but du Plan MVA est de procurer une rente qui est rattachée au développement du pays et aux changements qui surviendront dans son économie. Le Plan MVA diffère donc des rentes habituelles du fait qu'il garantit le paiement de l'équivalent d'un nombre fixe d'UNITÉS plutôt que d'un nombre fixe de dollars. La valeur en dollars de chaque unité MVA variera donc d'une année à l'autre en fonction de la fluctuation des cours des titres du portefeuille MAF, les réserves du Plan MVA étant investies en actions du Fonds Mutuel d'Accumulation (MAF). Ces unités peuvent donc augmenter ou diminuer de valeur selon les conditions économiques. Par exemple, la valeur de l'unité MVA avait été fixée à un dollar pour l'année 1961. Par la suite, MAF ayant bénéficié d'une période généralement favorable, la valeur de l'unité a été portée pour l'année 1962 à \$1.21. Les détenteurs d'actions MAF peuvent s'inscrire à un Plan MVA par l'intermédiaire de The National Life Assurance Company of Canada et de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent Toronto General.



"En janvier 1961, j'ai converti mes actions MAF en une rente MVA. Mon "taux de rente" était alors de 120.7860, ce qui signifiait que, pour recevoir une unité MVA par mois ma vie durant, il fallait que j'en achète 120.7860 unités.

A cette époque, une unité équivalait à un dollar, ce qui est simple à se rappeler. Avec mes actions MAF (dont la valeur se montait à un peu plus de \$22,000) j'ai pu acquérir une rente MVA de 185 unités grâce auxquelles j'ai reçu \$185 par mois au cours de 1961.

Comme la valeur de chaque unité MVA a été portée en 1962 à \$1.21, je reçois cette année \$223.85 par mois, soit une augmentation de 21%. Naturellement, je me rends bien compte qu'une rente variable... varie, qu'elle peut diminuer aussi bien qu'augmenter de la même façon que les meilleures actions ordinaires. Mais je dois dire que je suis vraiment heureux que la première fluctuation ait été à la hausse!"



Le bonheur n'est pas à vendre. On ne peut pas acheter les soins et la confiance et il n'est pas possible d'instituer un programme qui écarte tous les soucis. Par contre, vous contribuerez énormément à transformer vos années de retraite en années agréables si vous savez vous libérer de tout problème financier et vous assurer, par là même, une certaine indépendance matérielle.

Ce graphique illustre un certain nombre de points fondamentaux relatifs à l'établissement d'un plan de retraite. Il met tout d'abord en lumière l'importance du facteur temps qui est trop souvent oublié lorsque l'on calcule le nombre de dollars requis pour vivre "à l'aise". Ce graphique illustre également la futilité de compter sur un nombre fixe de dollars, dès qu'une période de dix ans ou plus doit être considérée. Les trois cas fictifs que nous présentons ici sont ceux: (A) d'un homme dont les épargnes ont servi à l'achat d'une rente du Gouvernement; (B) et (C) de deux hommes qui, au cours d'une même période, ont accumulé des épargnes identiques sous la forme d'actions ordinaires, ceci durant la période d'épargne proprement dite aussi bien que pendant la retraite.

Ces trois hommes seraient maintenant âgés de 87 ans. Ils ont commencé à épargner en vue de leur retraite alors qu'ils avaient 40 ans, c'est-à-dire en 1914! Le tableau a donc été ajusté à l'indice du coût de la vie de cette année-là, c'est-à-dire aux prix qu'ils ont connus dans ce temps-là, tout comme nous sommes nous-mêmes habitués à calculer en nous basant sur le pouvoir d'achat actuel du dollar.

Chaque homme a mis de côté \$27.50 par mois durant 25 ans et l'on suppose que cet argent a été employé (A) à payer des primes pour l'achat d'une rente annuelle d'un montant fixe en dollars, ou (B) et (C) pour un placement diversifié en actions ordinaires, tel que les actions du Fonds Mutuel d'Accumulation (MAF).

En 1937, nos trois hommes avaient atteint l'âge de 65 ans. Les épargnes de (A) en vue de l'achat d'une rente d'un montant fixe en dollars se montaient à \$13,907. Durant la même période, les placements de (B) et de (C) auraient atteint une valeur de \$23,948.

C'est à ce moment-là que commence le graphique, c'est-à-dire lorsque nos trois hommes ont converti leurs épargnes en rentes.

(A) a obtenu sa rente fixe nominale de \$100.

(B) a choisi une Rente Mutuelle Variable.

(C) a partagé ses épargnes en utilisant la moitié à l'achat d'une rente fixe et l'autre à celui d'une rente variable, de façon à obtenir une "Rente Equilibrée"

La ligne "coût de la vie" indique ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient pu acheter en 1914 une rente en dollars constants, c'est-à-dire en dollars dont la valeur n'aurait pas changé.

Du fait des changements dans le pouvoir d'achat du dollar, la valeur réelle d'une rente fixe de \$100 par mois aurait été de \$105 en 1939, c'est-à-dire à la fin de la dépression, mais de \$51 seulement en 1962. Cette situation est illustrée par la courbe (A) dite "rente nominale fixe".

La courbe "rente variable" (B) illustre le revenu mensuel en valeur réelle qu'auraient rapporté les épargnes placées tout d'abord dans des actions ordinaires (telles que les

actions MAF) puis dans une rente variable (MVA), si ce genre de rente avait existé à l'époque.

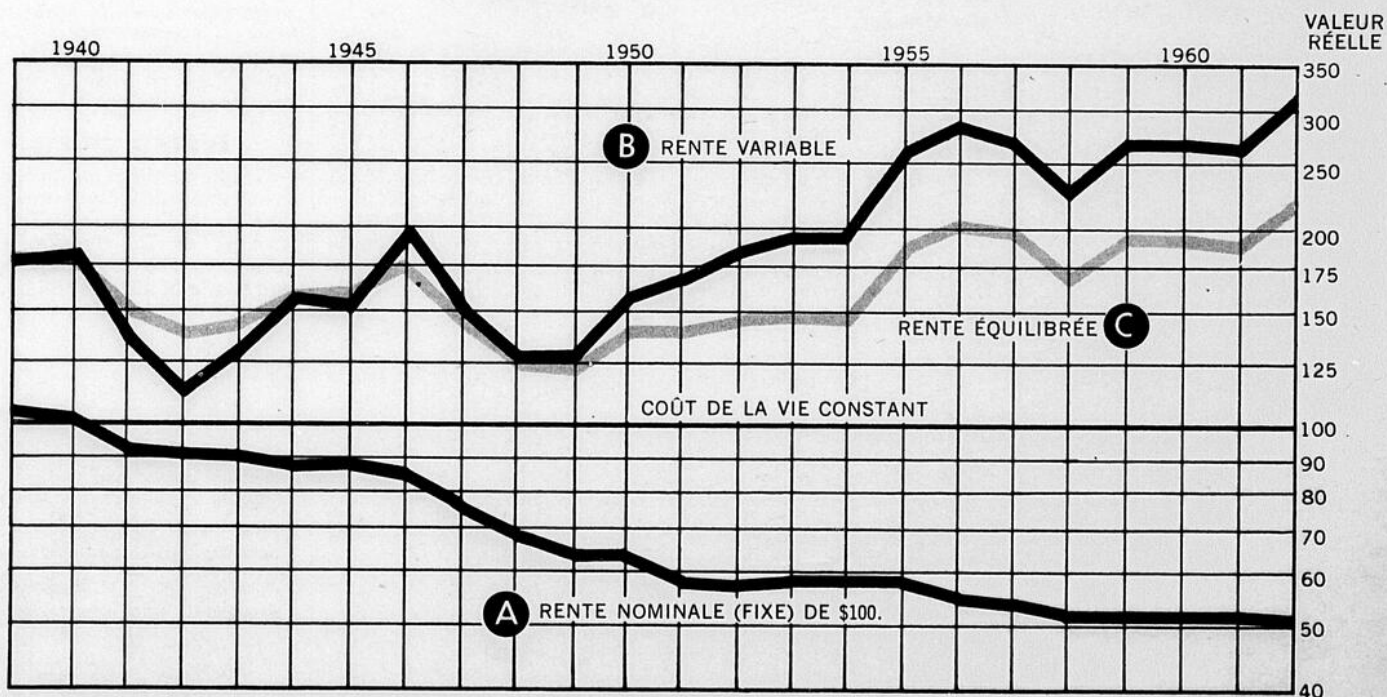
La courbe "rente équilibrée" illustre le revenu mensuel en valeur réelle de (C) si ce dernier avait tout d'abord placé toutes ses épargnes en actions ordinaires pour, par la suite, en placer au moment de la retraite la moitié dans une rente variable et l'autre moitié dans une rente fixe.

L'analyse des résultats de (A) et (B) révèle les déficiences de la rente fixe comme de la rente variable. La rente fixe s'est détériorée du fait de l'augmentation du coût de la vie tandis que la rente variable, tout en augmentant plus rapidement que le coût de la vie, a peut-être été un peu trop... variable. La rente "équilibrée" semble combiner les caractéristiques intéressantes des deux types de rentes: sa partie variable a contribué à compenser l'augmentation des prix pendant les périodes de prospérité tandis que sa partie fixe a bénéficié de la baisse des prix pendant les périodes de dépression.

On peut proportionner les deux genres de rentes de manière à les adapter aux besoins particuliers de chacun. Il y a une leçon fort intéressante à tirer de ces exemples.

Pendant la longue période d'épargne précédant l'achat d'une rente viagère, un placement diversifié dans des actions ordinaires de haute qualité, telles que celles détenues par le Fonds Mutuel d'Accumulation (MAF), a invariablement donné des résultats beaucoup plus intéressants que les plans d'épargne classiques destinés à l'achat d'une rente fixe.

Lorsque viendra le moment de convertir vos épargnes en une pension régulière, il vous sera certainement avantageux d'examiner ce qui est arrivé au cours du dernier siècle. Si vous êtes prêt à accepter les leçons de l'histoire, vous vous assurerez qu'au moins une partie de vos bénéfices de retraite sont en harmonie avec les progrès de l'économie du pays en adoptant la Rente Mutuelle Variable (MVA).



CHRONIQUE DES FONDS MUTUELS

Publiée par Mutual Funds Management Corporation Limited

GÉRANT DU FONDS MUTUEL D'ACCUMULATION (MAF), DU FONDS MUTUEL DE REVENU (MIF), DU FONDS MUTUEL D'OBLIGATIONS (MBF),
DU FONDS MUTUEL D'OBLIGATIONS ET DE REVENU (MBIF) ET DE BEAUBRAN CORPORATION

MONTRÉAL, CANADA

MAI 1962

LIVRAISON-TYPE

LETRE DU RÉDACTEUR

Nous avons tous entendu l'histoire des capitalistes étrangers qui tentent de s'emparer de notre pays pour y régner par la puissance de leur capitaux. "Le Canada d'abord" est le nouveau cri de guerre.

Le Canada d'abord: c'est une excellente idée. Nous suggérons que nous autres Canadiens examinons attentivement tout d'abord l'élément fondamental des relations existant entre les placeurs de fonds étrangers et notre pays: cet élément fondamental, c'est la confiance! Ils ont confiance dans le Canada et dans son avenir. En fait, il semble que parfois ils aient plus confiance dans notre pays que bien des Canadiens eux-mêmes. L'importance de nos dépôts bancaires l'indique de façon éloquente: \$7,485,000,000 sont entassés dans les comptes d'épargne. Sept milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions de dollars! Nous avons l'un des taux d'épargne par individu les plus élevés du monde. Et, s'il est consolant de savoir que l'argent est là, il est triste de constater qu'on n'en fait pas un meilleur usage, à savoir développer et donner de l'expansion à notre économie. "Le Canada d'abord" devrait signifier: faisons en sorte que les Canadiens soient les premiers à témoigner leur confiance dans ce pays en pleine croissance en y faisant travailler leur argent. Si l'achat d'actions en bourse n'est évidemment pas à la portée de tous, il est par contre facile d'acheter des actions de Fonds Mutuels.

La diversification inhérente aux portefeuilles de Fonds Mutuels amortit l'effet des hausses aussi bien que celui des baisses des valeurs individuelles dont ils sont composés.

L'épargnant le plus modeste jouira donc de la gestion la plus experte et la plus réaliste qu'il y ait, ce qui constitue une condition préalable et essentielle à tout bon programme de placement.

\$90 d'impôt sur \$15,000 de revenu? C'est ridicule!

C'est ce que nous pensions tout d'abord également. Impossible, incroyable. Monsieur Fleming ne permettrait jamais ça! Et cependant c'est la vérité. Il s'agit des bénéfices de retraite provenant d'une rente MVA. Comme ce n'est pas facile à expliquer, nous avons préparé deux versions de l'affaire.

La version simple est destinée à l'homme moyen dont le Q.I. est de 250; l'autre est une analyse détaillée pour les rares élus qui préparent leur doctorat en "Mathématiques actuarielles pour l'homme de l'Ère fiscale, en MCMLXII A.D.". Le tableau de la page 2 sert à illustrer les deux explications et démontre que ce qui compte vraiment ce sont les résultats.

Comment on y arrive:

Si votre Q.I. est aussi bas que 250 (quotient intellectuel moyen = 100) voici une manière d'y voir facilement clair. Le secret est de combiner les deux facteurs suivants:

(A) La section 38 de la Loi de l'impôt sur le revenu permet aux Canadiens de déduire de leurs revenus 20% des dividendes qu'ils ont touchés de sociétés canadiennes.

(B) Ce ne sont pas les bénéfices d'une rente MVA qui sont considérés comme imposables, mais plutôt les revenus réalisés par la réserve. En d'autres termes, peu importe le montant de votre rente puisque vous ne payez pas d'impôt dessus. Vous payez l'impôt sur les revenus de la réserve.

Pourquoi ce traitement de faveur à MVA?

La raison de ce privilège fiscal réside dans le fait que MVA et MAF sont des Fonds de fiducie (Trust Funds). Le rentier MVA jouit donc du même privilège fiscal que s'il détenait personnellement sa proportion exacte de toutes les valeurs MAF, lesquelles forment les réserves de MVA.

Seul un Fonds mutuel du genre "Fiducie" (Trust) est en mesure d'offrir ce privilège à ses rentiers. Un fonds mutuel incorporé comme le sont la plupart des autres fonds mutuels ne peut pas le faire. C'est pourquoi MAF, MIF, MBF, MBIF et MVA sont des fonds de fiducie.

C'est là qu'est toute la différence!

Dans ces conditions, tout ce qui importe, ce sont les bénéfices de la réserve du rentier MVA. Cette réserve est constituée d'actions MAF.

L'histoire est là pour démontrer que les actions ordinaires ainsi que leurs dividendes suivent généralement une tendance à la hausse sur une longue période. Cela signifie-t-il que des revenus à la hausse entraînent des impôts également plus élevés? Heureusement pas, car la réserve de chaque rente se trouve réduite d'année en année du fait des bénéfices qui sont versés. Cette réduction de la réserve reflète une progression déterminée à l'avance selon une formule actuarielle basée sur les probabilités de vie du rentier. Inversement, cette réduction tend à contrebalancer l'augmentation du revenu des actions MAF lesquelles sont à la base de chaque unité MVA.

Le point de rencontre

Graphiquement parlant, nous avons une courbe montante qui représente l'augmentation des revenus de la réserve ainsi qu'une courbe descendante qui représente la diminution actuarielle de la réserve.

En même temps que la valeur des unités MVA s'accroît avec les années, sans qu'il y ait d'impôt dessus, la réserve derrière chaque contrat individuel diminue chaque année. Ceci signifie que les bénéfices du rentier MVA peuvent augmenter bien que l'imposition du revenu (le revenu de la réserve) soit effectivement tenue en échec. La combinaison de ces facteurs permet à MVA de vous offrir une retraite de \$15,000 par an sans cependant payer plus de \$90 en impôt, ainsi que nous le décrivons dans notre exemple de la page 2. Vous vous rendez compte qu'il ne s'agit pas du tout d'un exemple extravagant, mais tout simplement d'un programme de retraite bien pensé et bien exécuté.

Dans ces conditions, si vous aimez les détails, les chiffres et les exemples compliqués, tournez simplement la page et... amusez-vous bien.



"Je note que le manque d'espace n'a pas permis la reproduction entière de ce cas. Si vous êtes intéressé par la conclusion de cet article, demandez donc l'exemplaire du numéro de la "Chronique des Fonds Mutuels" dans lequel il se trouve.

Ceci est un extrait de la "Chronique des Fonds Mutuels", un bulletin mensuel publié pour les courtiers en valeurs et le public épargnant du Canada. Ce bulletin couvre un grand nombre de sujets tels que fiscalité, programmes de placement, plans d'épargne et de retraite ainsi que de nombreux articles qui intéresseront placeurs de fonds et épargnants.

Pour recevoir la "Chronique des Fonds Mutuels" régulièrement, veuillez détacher le coin de cette page, y indiquer votre nom et votre adresse et l'expédier à la

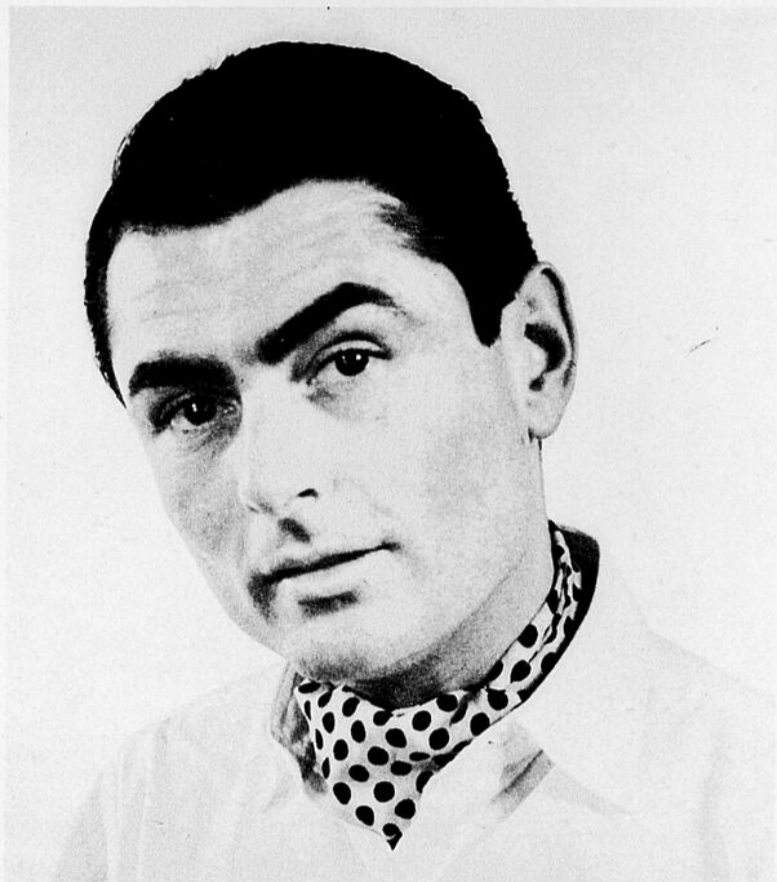
MUTUAL FUNDS MANAGEMENT CORPORATION LIMITED,
129 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, P.Q.

VEUILLEZ EXPÉDIER LA "CHRONIQUE DES FONDS MUTUELS"
SANS FRAIS NI OBLIGATION A:

NOM:

ADRESSE:

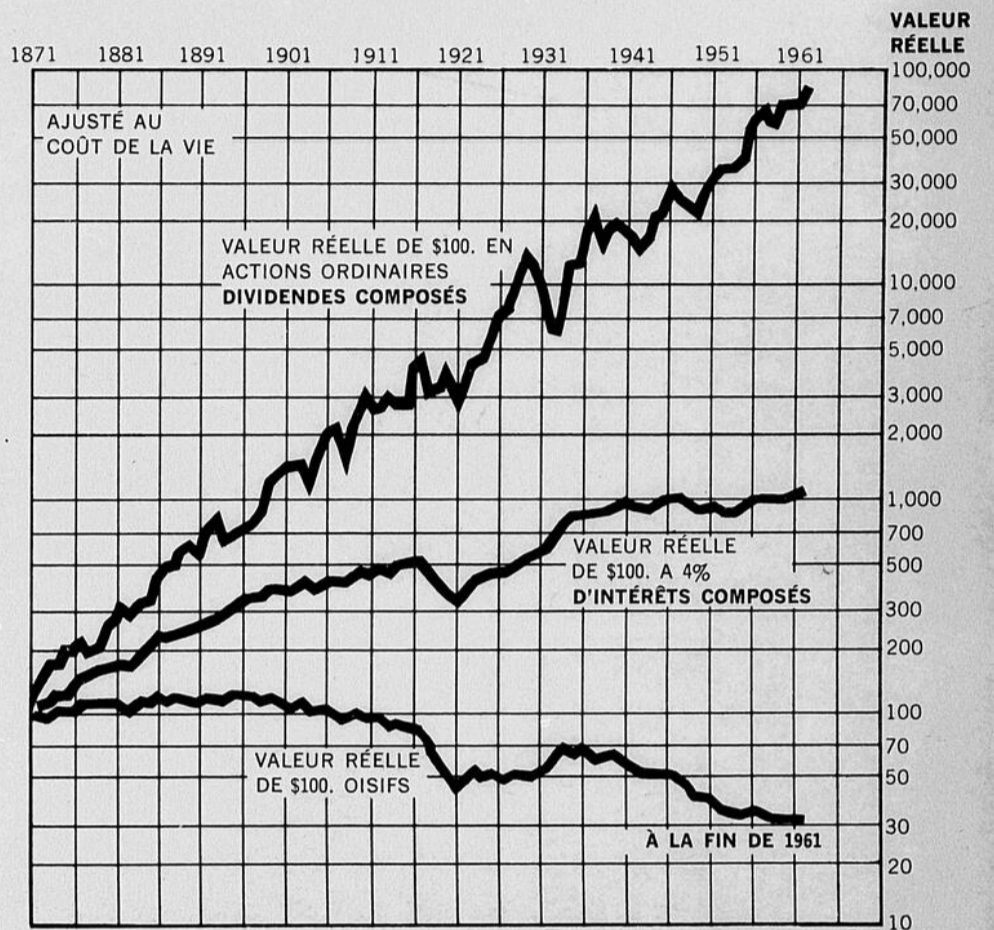
COMMENT LA RICHESSE S'ACCUMULE



LETTRE OUVERTE À UN JEUNE HOMME

Vous approchez probablement la trentaine, à moins que vous ne veniez tout juste de la dépasser et l'idée même de vous pencher sur la question de votre retraite peut vous paraître saugrenue. C'est dommage car vous négligez l'un de vos atouts les plus importants: le TEMPS. Avec le temps que vous avez à votre disposition, vous pourriez facilement acquérir maintenant ce qui vous coûtera de plus en plus d'argent à mesure que les années passeront. Par ailleurs, il n'y a absolument aucune raison au monde pour que vous ne puissiez pas vous "retirer" à, disons, 50 ou 55 ans, à condition que vous preniez dès maintenant les dispositions qui s'imposent. Après tout, une retraite bien conçue ne veut pas dire que vous cessez toute activité et que vous passez toute la journée à vous bercer dans votre chaise. La retraite signifie plutôt que vous êtes financièrement indépendant, que vous êtes libre de faire ce qui vous plaît — sans vous trouver dans l'obligation de travailler uniquement dans le but de gagner votre vie. Considérez la question de cette manière: n'aimeriez-vous pas être indépendant, véritablement indépendant, capable de poursuivre les travaux ou de vaquer aux occupations qui vous intéressent. Vous n'avez aucune idée comme il fait bon se sentir véritablement libre: demandez simplement à un homme à l'aise dans la cinquantaine ou la soixantaine ce qu'il en pense. Et vous savez, c'est tout à fait à votre portée. A titre d'exemple, si vous mettez \$50 de côté par mois, vous pourriez accumuler \$30,000 en vingt ans. Mais si vous remettez à plus tard cette décision et essayez par la suite d'économiser le même montant en 10 ans, c'est \$160 qu'il vous faudra mettre de côté chaque mois.

Tout ce que vous avez à faire est de commencer de bonne heure et de choisir de bons placements. Pour chaque année que vous laissez passer, vous perdez également de substantielles diminutions d'impôt et, ce qui est pire, vous dilapidez votre meilleur atout: le temps, dont vous avez amplement aujourd'hui. Ne le gaspillez pas, car il est précieux et, pour vous, il est gratuit!



Pour la majorité d'entre nous la richesse dépend de trois facteurs: L'ARGENT — la mesure dans laquelle vous pouvez économiser.

LE TEMPS — la durée de votre programme d'accumulation de capital.

LA PLUS-VALUE COMPOSÉE — l'efficacité des placements choisis.

Pour atteindre les meilleurs résultats, ces trois facteurs doivent TOUS être employés au maximum. La somme d'argent que vous mettez régulièrement de côté ainsi que cet élément précieux qu'est le temps peuvent être lamentablement gaspillés si vous n'avez pas un bon programme de placement comportant un facteur maximum de plus-value composée.

Peut-on illustrer plus éloquemment l'importance de la plus-value composée qu'en comparant une somme de \$100 placée dans des actions ordinaires du genre MAF, dont les dividendes sont composés, avec cette même somme de \$100 placée à 4% par an avec intérêt composé ou bien conservée dans un coffre de sûreté depuis 1871?

Le graphique couvre la période s'étendant de 1871 à 1961. Les résultats sont ajustés au coût de la vie, c'est-à-dire à la valeur réelle du dollar au début (1871) de cette période. On constate que:

(A) L'unité type MAF, constituée d'actions ordinaires, a augmenté au taux moyen annuel de 7.6%, c'est-à-dire qu'elle est passée en valeur "réelle" de \$100 à \$82,154.

(B) L'unité placée simplement à 4% avec intérêt composé n'a augmenté que de 2.7% par année, c'est-à-dire qu'elle n'est passée en valeur réelle que de \$100 à \$1,000.

(C) Le pouvoir d'achat de \$100-1871 ne correspond plus qu'à \$31 aujourd'hui.

Bien que la différence dans le taux de croissance ne soit pas considérable, la différence globale sur une période suffisamment longue illustre d'une façon spectaculaire les avantages qu'il y a à effectuer des placements dans un bon choix d'actions ordinaires de haute qualité, telles que MAF, un Fonds qui se trouve sous l'administration d'Hommes qui gèrent des Millions.

La création artistique ainsi que le texte sont l'oeuvre de Jurgen Grohne, publicitaire-conseil, Vancouver.

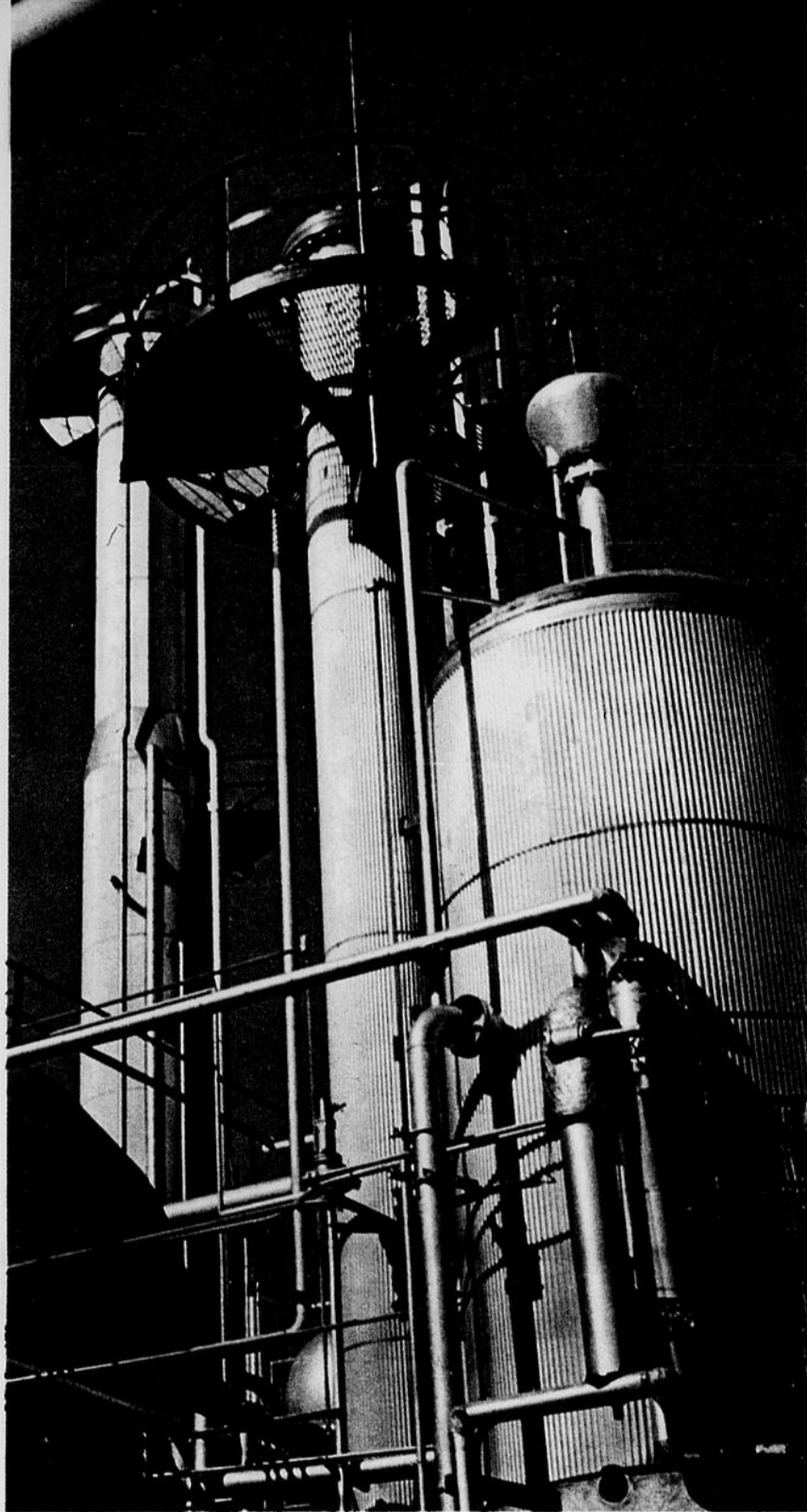
Les photographies industrielles sont dues à la courtoisie des compagnies suivantes, lesquelles figurent toutes dans le portefeuille des Fonds:

- The British American Oil Company Limited
- British Columbia Power Corporation
- Canadian Celanese Limited
- Canadian Pacific Railway Company
- Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada
- MacMillan, Bloedel & Powell River Limited

Réalisation artistique: Jey Studios Ltd., Vancouver

Photographie de MM. Bolton et Tremblay: Langford Studios, Montréal

Composition typographique: Cabana, Séguin & Associés, Inc., Montréal



La description générale des Fonds et des services contenue dans ce supplément est fournie seulement à titre de renseignements. Elle n'est pas et ne doit pas être considérée comme une offre de vente ou comme une sollicitation en vue de l'achat des actions des Fonds Mutuel d'Accumulation, Fonds Mutuel de Revenu, Fonds Mutuel d'Obligations ou Fonds Mutuel d'Obligations et de Revenu. De telles offres ne sont faites qu'au Canada et au moyen du prospectus relatif à ces actions. Une copie de ce prospectus peut être obtenue de n'importe lequel des 150 courtiers en valeurs autorisés, dans les principales villes du Canada, ou en écrivant à

MUTUAL FUNDS MANAGEMENT CORPORATION LIMITED

129 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

vo
A
P
de
Q
m
ce
se
fr
V
vi
ré
te
De
no
be
vo
en
de
ca
M
no
go
esp
pl
po
lu
au
pr
un
éc
et,
vo
se
de
ni
et
en
Ils
de
on
ma
et
en
tr
d'o
da
cel
se
vo
cu
et
ce
me
no
co
du
vo
sir
d'u
éc
sur
cie
qu
de
hé
tio
bo
tri
ple
L